



Association des parents et  
amis de la personne atteinte de  
maladie mentale (APAMM-RS)

Fédération des parents et amis  
de la personne atteinte de  
maladie mentale (FAPPAMM)



## Une bouffée d'air frais en santé mentale

*Lettre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux,  
M. Philippe Couillard.*

Monsieur Couillard,

Au nom de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM) et de l'Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale – Rive-Sud (APAMM-RS) nous souhaitons saluer l'arrivée du Plan d'action en santé mentale que vous venez d'annoncer publiquement.

Attendu depuis longtemps par les familles et les proches, ce projet nous semble porteur de bonnes nouvelles. À notre avis, il s'agit d'un plan d'action d'envergure qui s'inscrit dans la continuité des travaux ministériels qui l'ont précédé mais, heureusement pour nous, votre projet va plus loin. Votre plan d'action encourage de façon plus spécifique le rapprochement et la liaison entre les acteurs du milieu. Le principe de partenariat dont nous entendons parler depuis des décennies se dessine plus précisément.

Par ailleurs, nous sommes très satisfaits de constater que, pour une première fois, le Ministère reconnaît et distingue clairement les besoins des membres de l'entourage qui accompagnent une personne atteinte de maladie mentale. En effet, vous discernez leurs besoins personnels en lien avec leur détresse émotionnelle et ceux reliés à leur volonté d'être des partenaires dans leur rôle d'accompagnateur, d'où découlent des actions spécifiques qui sont les bienvenues.

De façon générale, nous irions jusqu'à dire que votre projet se distingue de ce que vos prédécesseurs nous ont présenté, puisqu'il annonce des changements dans les rôles, les responsabilités et les pratiques professionnelles; une boîte de pandore difficile à ouvrir. En santé mentale, nous avons toujours eu le réflexe de travailler en vase clos et, à cet égard, l'accent qui est mis sur la liaison pour mieux arrimer les services est une voie fort intéressante, quoique très exigeante pour les intervenants du milieu, qu'ils proviennent du secteur communautaire ou public.

Votre idée maîtresse de renforcer les services de première ligne pour dégager les ressources plus spécialisées est un excellent principe. Cependant, il est fort à parier que vous allez rencontrer des murs de résistance importants: la contribution volontaire des omnipraticiens, l'expertise quasi exclusive des psychiatres, la pénurie de professionnels dans le domaine de la santé, la résistance du secteur public à travailler avec les intervenants du milieu communautaire et vice versa, la guerre reliée à la répartition des budgets, etc.

Des embûches prévisibles direz-vous, mais permettez-nous de vous rappeler qu'elles seront difficiles à vivre sur le terrain. Pour vous suivre Monsieur Couillard, il faut être profondément convaincus de nos objectifs communs. Pour notre part, tant au niveau provincial que régional, nous mettrons volontiers l'épaule à la roue. Comme vous le dites, nous voulons faire la différence dans la vie des gens. Notre apport à la communauté est guidé par le désir profond d'améliorer la qualité de vie des familles et amis qui ont un proche atteint de maladie mentale. Nous tenterons d'être là au bon moment et au bon endroit pour offrir le bon service avec, espérons-le, l'appui indispensable de nos partenaires.

Nous vous souhaitons bonne chance Monsieur Couillard, car votre réussite dépend et repose principalement sur les épaules des intervenants du secteur public et du milieu communautaire. Ce sont eux qui feront de votre plan d'action un succès ou un échec, raison majeure de les supporter financièrement!

Sur cette note, chapeau Monsieur Couillard, vous venez de marquer un point, mais n'oubliez pas que la partie n'est pas encore gagnée!

Lionel Sansoucy  
Directeur de l'APAMM-RS

Hélène Fradet  
Directrice générale de la FFAPAMM